

Les déléguées et délégués du Forum Qualité ont élu quatre membres au Comité directeur de l'ASQM

Le 13 juin 2024, une cinquantaine de délégués et délégués suppléants se sont retrouvés à Berne pour assister au Forum Qualité de l'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM).

La rencontre avait pour thèmes l'inventaire 2024 de l'ASQM, le document de base et le papier de position sur les CIRs, la statistique médicale 2023 de la FMH et la présentation des équipes lauréates du prix Innovation Qualité 2024. Mais le sujet clé de la rencontre concernait l'art. 58 LAMal sur le renforcement de la qualité et de l'économicité. Des informations ont notamment été données sur la mise à jour du catalogue des besoins d'intervention et des mesures d'amélioration de la qualité internes à la profession médicale. Les mesures d'amélioration de la qualité ont été discutées en groupe.

Un autre point important de l'ordre du jour a concerné le renouvellement du Comité directeur de l'ASQM qui se compose notamment de deux représentants du département et de la division Développement numérique, démographie et qualité (DDQ). Il s'agit de Christoph Bosshard, vice-président de la FMH et d'Esther Kraft, cheffe de la division DDQ.

Les déléguées et délégués du Forum Qualité ayant le droit de vote élisent tous les quatre ans parmi leurs membres quatre délégué-e-s au Comité directeur. Le 13 juin 2024, les personnes suivantes ont été élues pour la 4^e législature de 2024 à 2028.

- Michele Genoni, Société suisse de chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique (sortant)
- Stefan Greuter, Société suisse d'oncologie médicale (sortant)
- Stefan Hägele-Link, Société suisse de neurologie (nouveau)
- Andreas Perren, Société suisse de médecine intensive (sortant)

Vous trouverez ci-après la photo du comité directeur de l'ASQM pour la législature 2024-2028 (Stefan Greuter n'est pas sur photo).



L'ASQM félicite et remercie chaleureusement toutes les candidates et tous les candidats pour leur engagement et se réjouit de pouvoir poursuivre une collaboration fructueuse et engagée.

Après avoir siégé au Comité directeur pendant près de sept ans, Eva Maria Genewein ne s'est plus représentée. Nous saisissons l'occasion pour la remercier chaleureusement pour son engagement en faveur de l'ASQM et du corps médical. Au nom de toutes et tous et de l'ASQM, nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

La prochaine rencontre du Forum Qualité de l'ASQM se tiendra le jeudi 28 novembre 2024 (matin) à Berne.

Vous trouverez toutes les informations à ce sujet sur www.asqm.ch.

Systèmes de déclaration d'incidents critiques et d'apprentissage

Les systèmes de déclaration d'incidents critiques et d'apprentissage (critical incidents reporting systems, CIRS) font partie d'une approche répandue, principalement dans les hôpitaux, pour améliorer la sécurité des patientes et des patients. En Suisse, les milieux politiques et l'administration fédérale exigent avec une insistance accrue que tous les fournisseurs de prestations hospitalières ou ambulatoires mettent en place de tels systèmes (critères d'admission selon l'art. 58g OAMal, let. c; stratégie de la Confédération pour le développement de la qualité conformément à l'art. 58 LAMal).

Sur la base d'incidents liés à la sécurité déclarés de manière anonyme par les professionnels de la santé, les organisations du domaine de la santé peuvent identifier de nouveaux risques au sens d'un processus de développement continu qui leur permet de dégager des mesures d'amélioration efficaces visant à améliorer la sécurité des patientes et des patients. En dépit de leur popularité, il n'existe pas pour l'instant de preuves suffisantes de l'efficacité de ces systèmes, de sorte que les chercheuses et chercheurs appellent à poursuivre leur développement.

La division Développement numérique, démographie et qualité (DDQ) de la FMH s'est appuyée sur la littérature scientifique pour rédiger la prise de position « [Systèmes de déclaration d'incidents critiques et d'apprentissage](#) » publiée dans le Bulletin des médecins suisses. Ce document entend aider les organisations médicales, les médecins et les autres acteurs du système de santé intéressés à approfondir la question et constitue le fondement de la prise de position du Comité central de la FMH « [CIRS : un système pour améliorer la sécurité des patients](#) ».

Vous trouverez ce document de base ainsi que d'autres papiers de position de la FMH sur différents thèmes relatifs à la qualité sur le site www.asqm.ch sous [Publications](#).



[Soumission de sujets](#) : proposition de nouveaux domaines thématiques



Mise en réseau :

[Mise à disposition de vos travaux](#) ou [mise en réseau avec les travaux d'autres organisations](#)

L'ASQM informe régulièrement des projets et activités en cours par le biais d'une lettre d'information.

Pour tout compliment, critique ou remarque, veuillez contacter : asqm@fmh.ch.

ASQM, FMH, Elfenstrasse 18, case postale, 3000 Berne 16, téléphone +41 31 359 11 11, fax +41 31 359 11 12, courriel : asqm@fmh.ch